



## plan préliminaire de réservation LE PROVENCAL

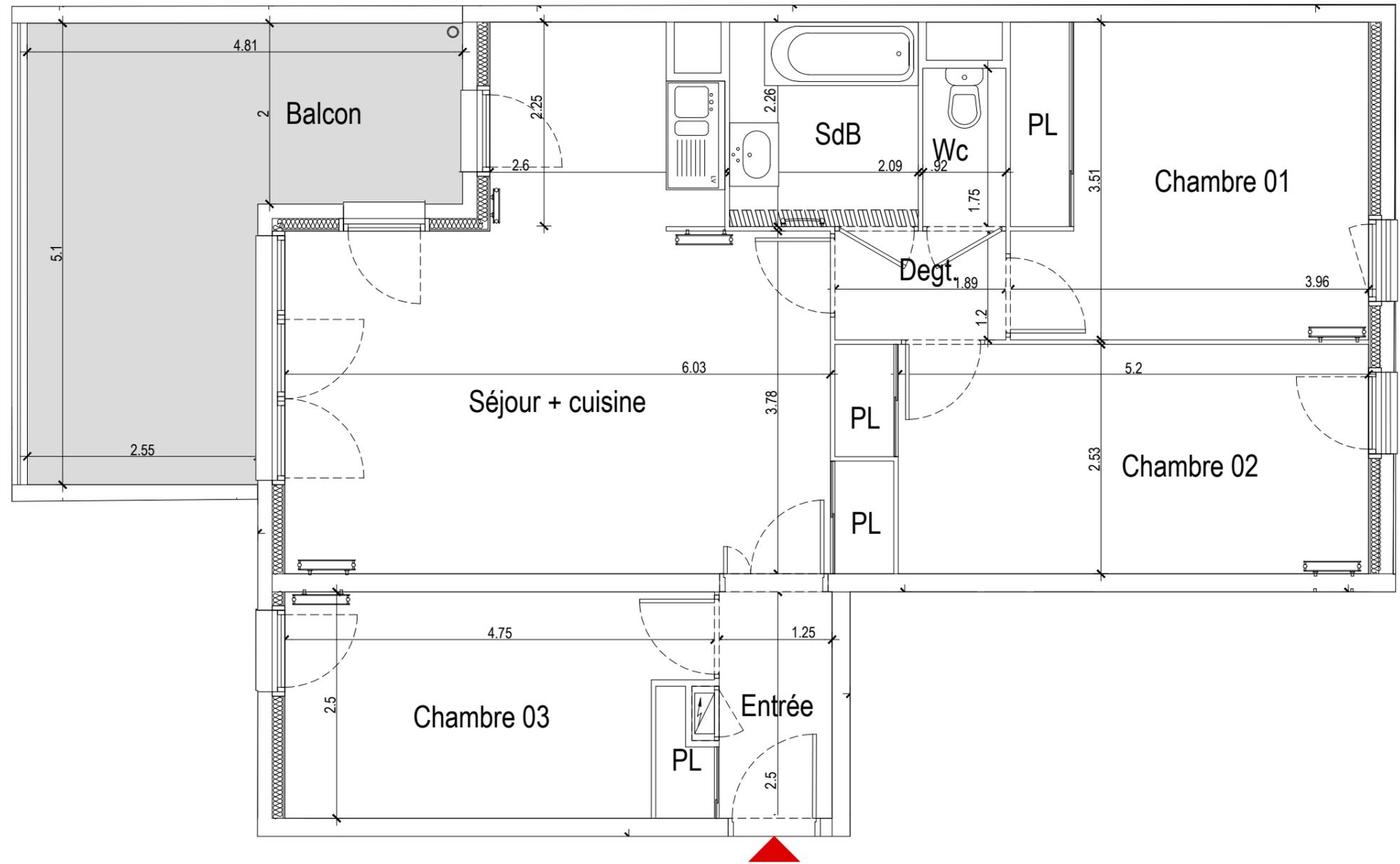
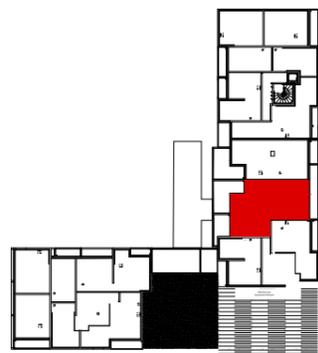


BATIMENT	NIVEAU	TYPE	N°
B	4 <sup>ème</sup> étage	4 pièces	402

SEJOUR + CUISINE	29,25 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,85 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	14,05 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10,80 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4,70 m <sup>2</sup>
WC	1,60 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2,25 m <sup>2</sup>
ENTREE	3,90 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>80,40 m<sup>2</sup></b>
BALCON	17,50 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>97,90 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

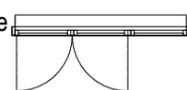
### PLAN DE REPERAGE



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées, faux plafonds, seuils, trappes de visite, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Aucun plan de travail ni mobilier dans les cuisines n'est prévu. Les dimensions et le nombre de radiateurs pourront varier en fonction de l'étude thermique d'exécution et de l'apport en énergie du concessionnaire. L'accès aux terrasses, balcons, loggias se fera par un emmarchement maximum de 20cm.

Indice 061\_117

Porte Fenêtre battante



Fenêtre battante

Soffites ht. < 2.15m

Retombée de poutre

Gaine technique logement